

## LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2215-8 et L.3211-2

Vu l'article 46 de la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, réaffirmant le rôle des laboratoires départementaux d'analyses dans la politique publique de sécurité sanitaire,

Vu le décret n°2015-1902 du 3 décembre 2015 relatif aux conditions d'exécution des missions de services publics dont sont chargés les laboratoires départementaux d'analyses,

Vu la délibération N°DAJAP/2021/231 du 1er juillet 2021 accordant délégations du Conseil départemental au Président du Conseil départemental,

Vu la délibération N°DSTDL/2018/34 du 12 février 2018, avec effet au 1er janvier 2018 accordant la dernière révision du tarif du Laboratoire Départemental Public (LDP) en Commission permanente suivi de quelques ajustements par Arrêté n°DRE/LDP/06 du 24 juin 2020 ;

Considérant la nécessité de modifier et simplifier les tarifs du laboratoire départemental du Nord, pour tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix et, pour certains types d'analyses, soit d'une évolution parfois supérieure ;

Considérant qu'il est nécessaire de pouvoir moduler les tarifs sur la base de partenariats assurant un volume d'activité et de pouvoir appliquer à des prestations ne figurant pas au catalogue une tarification par référence à des analyses ou examens comparables ;

## ARRETE

- ARTICLE 1.** La nouvelle grille tarifaire du laboratoire départemental, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, est détaillée en **annexe 1 : tarifs LDP au 01-01-2023**.
- ARTICLE 2.** Les tarifs des analyses en Hygiène alimentaire subissent une augmentation générale de 5 %.
- ARTICLE 3.** En Santé Animale, seule l'analyse de recherche de Brucellose par la méthode de fixation du complément est en augmentation et fixée à 26 €.
- ARTICLE 4.** Certaines analyses de recherche de Salmonelles et de Sérologie bovine et porcine n'étaient pas au catalogue et ont donc été rajoutées ainsi qu'une nouvelle recherche de Besnoitiose, maladie parasitaire émergente des bovins.
- ARTICLE 5.** En cas d'évolution rapide des techniques de diagnostic, et/ou l'apparition de nouvelles demandes ou de nouvelles pathologies, et/ou de mise sur le marché de nouvelles techniques, la tarification des analyses non prévue dans le tarif sera possible en attente d'une actualisation du tarif et du catalogue.
- ARTICLE 6.** Une remise de 10 % à 25 % sur le montant de la facture peut être consentie pour des échantillons planifiés et dans le cadre d'un protocole co-signé par le demandeur d'analyses et le laboratoire.
- ARTICLE 7.** La régie de recettes du laboratoire est chargée de la mise en recouvrement des recettes provenant de la tarification issue du présent arrêté. Le minimum de perception est fixé à 15 €, ramené à 5 € pour certaines analyses récurrentes.
- ARTICLE 8.** Le laboratoire peut refuser toute nouvelle demande d'analyse émanant d'un usager n'ayant pas réglé les factures mises en recouvrement par M. le Payeur Départemental et correspondant à des actes réalisés par le laboratoire.
- ARTICLE 9.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Département ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) .
- ARTICLE 10.** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, communiqué à Monsieur le Payeur Départemental et publié sur le site internet départemental [lenord.fr](http://lenord.fr).

Fait à Lille le 17 janvier 2023

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**Accusé de réception de la préfecture** : 059-225900018-20230117-230117H17020H1-AR

**Date de réception en préfecture le** : 20 janvier 2023

**Affiché le** : 20 janvier 2023

**DOMAINE AUTOPSIE**

Espèce	Détails		Tarif HT	Matrice à transmettre pour analyses	Méthode
<b>Bovins</b>	Veau < 1 mois		<b>80</b>	Animal mort	Examen
	Forfait (Autopsie Veau + DNB + Bactériologie hors antibiogramme)		<b>110</b>	Animal mort	Examen+ analyses
	Bovin > 1 mois (maxi 100 Kgs)		<b>60</b>	Animal mort	Examen
<b>Ovins - Caprins</b>	Ovins-caprins jeunes		<b>33</b>	Animal mort	Examen
	Ovins-caprins adulte		<b>45</b>	Animal mort	Examen
<b>Porcins</b>	Porcelet (<30kg)	1 <sup>er</sup>	<b>30</b>	Animal mort	Examen
		suivant	<b>20</b>	Animal mort	Examen
	Forfait (Autopsie porcelet + Bactériologie hors antibiogramme)		<b>85</b>	Animal mort	Examen+ analyses
	Porc (>30 kg)	1 <sup>er</sup>	<b>45</b>	Animal mort	Examen
		suivant	<b>25</b>	Animal mort	Examen
<b>Volailles</b>	Poussins	lot de 10	<b>16</b>	Animal vivant	Pratique + examen
	Volailles adultes, oiseaux de volière	1 sujet	<b>16</b>	Animal mort	Examen
		Lot de 2 sujets	<b>21</b>	Animal mort	Examen
		lot de 3 à 5 sujets	<b>26</b>	Animal mort	Examen
	Euthanasie d'un lot de 10 volailles pour recherches sur muscle ou organes		<b>21</b>	Animal vivant	Pratique + examen
<b>Iagomorphes</b>	Lapins (élevage)	1 sujet	<b>16</b>	Animal mort	Examen
		Lot de 2 sujets	<b>21</b>	Animal mort	Examen
		lot de 3 à 5 sujets	<b>26</b>	Animal mort	Examen
<b>Chiens, chats, animaux de compagnie</b>	Décérébration pour diagnostic rage hors frais d'envoi et de conditionnement		<b>55</b>	Animal mort	pratique
<b>Faune sauvage</b>	Oiseaux (faisans, perdrix, colombidés...)	1 sujet	<b>16</b>	Animal mort	Examen
		Lot de 2 sujets	<b>21</b>	Animal mort	Examen
		lot de 3 à 5 sujets	<b>26</b>	Animal mort	Examen
	Léporidés (Lièvre, lapin de garenne)		<b>16</b>	Animal mort	Examen
	Renard		<b>30</b>		
	Chevreuil		30	Animal mort	Examen
	sanglier		45	Animal mort	Examen
	Décérébration pour diagnostic rage hors frais d'envoi et de conditionnement		<b>55</b>	Animal mort	pratique
Frais d'incinération (hors contextes faune sauvage et volailles)	Poids < 10 kg		<b>21</b>	Conditionnement, enlèvement et incinération	
	Poids 10 << 20 kg		<b>31</b>	Conditionnement, enlèvement et incinération	
	Poids 20 << 30 kg		<b>42</b>	Conditionnement, enlèvement et incinération	
	Poids 30 << 40 kg		<b>52</b>	Conditionnement, enlèvement et incinération	
	Poids > 40 kg		<b>62</b>	Conditionnement, enlèvement et incinération	

**DOMAINE BACTERIOLOGIE**

Espèce	Détails	Tarif HT	Matrice à transmettre pour analyses	Méthode (* si Cofrac)	
<b>Bovins (B), Ovins (O), Caprins (C), Porcins (P), petits gibiers (PG), lagomorphes (LA), oiseaux de volières (OV)</b>	Bactériologie digestive (B, O, C, P, PG, OV, LA)	<b>31</b>	Contenu intestinal, fèces	Isolement par culture	
	Bactériologie pulmonaire (B, O, C, P, PG, OV, LA)	<b>21</b>	Poumons, ATT	Isolement par culture	
	Bactériologie sur encéphale (B, O, C, P, PG, OV, LA)	<b>31</b>	Encéphale	Isolement par culture	
	Bactériologie appareil génito-urinaire (B, O, C, P, PG, OV, LA)	<b>21</b>	appareil génito-urinaire, sperme	Isolement par culture	
	Bactériologie sur organe (B, O, C, P, PG, OV, LA)	<b>31</b>	Foie, rate...	Isolement par culture	
	Bactériologie sur lait (B-O-C)	<b>31</b>	Lait sans conservateur	Isolement par culture	
	Bactériologie sur urine (B, O, C, P)	<b>31</b>	Urine	Isolement par culture	
	Bactériologie sur prélèvements cutanés (B, O, C, P, PG, OV, LA)	<b>31</b>	Poils, moquettes, grattages	Isolement par culture	
	Forfait ECBU = pH + Cytologie + Bactériologie (B, O, C, P)	<b>45</b>	Urine	Examens et culture	
	Forfait : Bactériologie + Parasitologie (B, O, C, P, PG, OV, LA)	<b>45</b>	Poils, moquettes, grattages	Examens et culture	
	Mycologie (B, O, C, P, PG, OV, LA)	<b>10.5</b>	Poumons, fèces, placenta, lait, poils, biopsies, urine,...	Isolement par culture	
	En fonction des résultats des bactériologies et / ou :	Caractérisation biochimique	<b>12,5</b>	....	Test biochimique
		Typage Salmonelle	<b>35</b>	....	Tests d'agglutinations
		Typage autre germe (E. Coli, streptocoque....)	<b>15</b>	....	Tests d'agglutinations
Antibiogramme		<b>12</b>	....	Tests de croissance	
<b>Volailles</b>	Recherche de salmonella dans l'environnement	<b>17,5</b>	Chiffonnette, Fientes	Culture Selon <i>NF U 47.100</i> *	
		<b>18.5</b>	Coquilles d'œufs, fonds de boîtes		
		<b>19</b>	Paire de stérissocs		
		<b>20</b>	Double paire de stérissocs		
		<b>19</b>	Double paire de stérissocs	Culture selon méthode adaptée NFU 47-100 (MSRV) * Spécifique filière « poulets de chair »	
		<b>21</b>	Chiffonnette avec neutralisant	Culture Selon <i>NF U 47.100</i> *	
		<b>23</b>	Stérissocs avec neutralisant	Culture Selon <i>NF U 47.100</i> *	
		<b>29</b>	Organes (Toutes espèces hors volailles)	NFU 47-108	
		<b>4,7</b>	Recherche aspergillose (aérobiocontamination)	Isolement par culture	
		<b>10.5</b>	Bactériologie sur chiffonnette	Isolement par culture	
	Recherche de salmonella chez les oiseaux	<b>21</b>	Par prélèvement	Culture Selon <i>NF U 47.101</i> *	
	Forfait lot de 10 POUSSINS (comprenant autopsie + recherche(s) précisée (s))	<b>21</b>	Recherche de Salmonella Gallinarum Pullorum		
		<b>23</b>	Recherche de Salmonella sp (dont sérovars soumis à réglementation)		
		<b>25</b>	1 recherche de Salmonella Gallinarum Pullorum + Salmonella sp		
OU Forfait lot de 5 ADULTES (comprenant autopsie + recherche(s) précisée(s))	<b>+ 10.5</b>	Si demande bactériologie aérobie en plus sur lot poussins et adultes	Isolement par culture		
OU Forfait lot œufs non bécés	<b>+ 10,5 sur lot poussins et adultes</b>	Si demande de recherche d'aspergillose en plus	Isolement par culture		

**DOMAINE PARASITOLOGIE**

Espèces	Prestations et détails		Tarif HT	Matrice à transmettre pour analyses	Méthode (* si Cofrac)
<b>Bovins – ovins - caprins</b>	Examen direct		<b>3,6</b>	Poumons, fèces, intestin	Microscopie
	Recherche de parasites externes		<b>3,6</b>	Poils et grattages	Microscopie
	Examen cytologique urinaire		<b>3,6</b>	urine	Microscopie
	Recherche de larves de strongles respiratoires		<b>3,6</b>	Poumons	Macroscopie
	Examen quantitatif OPG / Technique de concentration par Flottaison		<b>12,5</b>	Fèces	Microscopie
	Recherche de larves de strongles respiratoires		<b>13</b>	Fèces	Technique de Baermann
	Pepsinogène		<b>12,5</b>	Fèces	Culture
	Pepsinogène (Dosage sérique de la charge parasitaire en strongles gastro-intestinaux)		<b>12,5</b>	Sang sur tube sec	Dosage
	Giardia / Examen direct		<b>3,6</b>	Fèces	Microscopie
	Bovins / Diarrhées néonatales (E Coli K99, Coronavirus, Rotavirus, Cryptosporidies, giardia)		<b>30</b>	Fèces	Immuno-chromato
	Bovins / Examen après coloration (Ziehl : B.A.A.R. et Cryptosporidies)		<b>9,3</b>	Fèces	Microscopie
<b>Porcins</b>	Examen direct		<b>3,6</b>	Poumons, fèces, intestin	Microscopie
	Giardia / Examen direct		<b>3,6</b>	Fèces	Microscopie
	Recherche de larves de strongles respiratoires		<b>3,6</b>	Poumons	Macroscopie
	Examen quantitatif OPG / Technique de concentration par Flottaison		<b>12,5</b>	Fèces	Microscopie
	Recherche de Trichines (par série)		<b>99</b>	Muscles ou piliers diaphragmatiques	Digestion pepsique selon NF EN ISO 18743 *
<b>Volailles, petits gibiers, oiseaux de volières</b>	Examen direct	1 sujet	<b>5,2</b>	intestin	Microscopie
		Lot de 2 sujets	<b>8,5</b>	intestin	Microscopie
		lot de 3 à 5 sujets	<b>10,5</b>	intestin	Microscopie
	Comptage ookystal		<b>12,5</b>	Fientes	Microscopie
	Recherche d'aspergillus		<b>16</b>	Poumons	Identification par culture
<b>Chiens, chats, animaux de compagnie</b>	Examen direct		<b>3,6</b>	Poumons, fèces, intestin	Microscopie
	Examen cytologique urinaire		<b>3,6</b>	urine	Microscopie
	Recherche de parasites externes		<b>3,6</b>	Poils et grattages	Microscopie
	Examen quantitatif OPG / Technique de concentration par Flottaison		<b>12,5</b>		
<b>chevaux</b>	Recherche de Trichines (par série)		<b>99</b>	Muscles ou piliers diaphragmatiques	Digestion pepsique selon NF EN ISO 18743 *
	Recherche de parasites externes		<b>3,6</b>	Poils et grattages	Microscopie
	Examen direct		<b>3,6</b>	Poumons, fèces, intestin	Microscopie
	Examen cytologique urinaire		<b>3,6</b>	urine	Microscopie
	Examen quantitatif OPG / Technique de concentration par Flottaison		<b>12,5</b>	Fèces	Microscopie
	Recherche de larves de strongles respiratoires		<b>13</b>	Fèces	technique de Baermann
<b>Faune sauvage (hors oiseaux)</b>	Recherche de larves de strongles respiratoires		<b>3,6</b>	Poumons	Macroscopie
	Examen direct		<b>3,6</b>	Poumons, fèces, intestin	Microscopie
	Recherche de parasites externes		<b>3,6</b>	Poils et grattages	Microscopie
	Echinococcose	Renards	<b>95</b>	Animaux morts	Microscopie
	Recherche de Trichines (par série)	Sangliers	<b>99</b>	Muscles ou piliers diaphragmatiques	Digestion pepsique selon NF EN ISO 18743 *

**DOMAINE SEROLOGIE  
SÉROLOGIES BOVINES**

PATHOLOGIE	Détails		Tarif HT	Matrice à transmettre pour analyses	Méthode	
BESNOITIOSE	Sérologie individuelle	série < 10	10,5	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			
	Sérologie de mélanges	Mélange de 10 maxi	10,5 + 3,5			
		série ≥ 10 pools	-10%			
BRUCELLOSE	Sérologie individuelle	EAT	Par prélèvement	2,2	Sang sur tube sec	EAT Selon NFU 47-003*
		FIXATION	Par prélèvement	26		FDC selon NFU 47-004*
		ELISA	Par prélèvement	10,5		ELISA selon notice technique Idexx (Idexx Brucellosis Serum Ab Test)*
		série > 10	-10%			
	Sérologie de mélanges	Mélange de 10 maxi	10,5 + 3,5			
			série ≥ 10 pools	-10%		
BVD ANTICORPS	Sérologie individuelle	série < 10	10,5	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			
	Sérologie de mélanges	Mélange de 10 maxi	10,5 + 3,5			
		série ≥ 10 pools	-10%			
BVD Recherche de virus	Sérologie individuelle (Ag E0)  cette méthode n'est adaptée qu'aux animaux de plus de trois mois	Par prélèvement	15	Sang sur tube sec	ELISA selon notice technique Idexx (Idexx BVDV Ag/Serum plus)*	
		De 2 à 9 prélèvements	-40%			
		Plus de 10 prélèvements	-50%			
		Plus de 100 prélèvements	-60%			
	Sérologie individuelle (Ag E0)	Par prélèvement	4,25	Boucle auriculaire	ELISA selon notice technique Idexx (Idexx BVDV Ag/Serum plus)*	
CHLAMYDIOSE	Sérologie individuelle	série < 10	10,5	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur IdVet	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			
DIAGNOSTIC DE GESTATION	Sérologie individuelle	série < 10	10,5	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			
ENCEPHALOPATHIES SPONGIFORMES SUBAIGUES TRANSMISSIBLES	ESST EIA INDIVIDUELLE	Par prélèvement Equarrissage	Calcul du prix de revient	Tronc cérébral	Test rapide HerdChek BSE-scrapie Antigen Test	
		Par prélèvement Abattoir	18 € + participation Etat	Tronc cérébral avec obex	Test rapide HerdChek BSE-scrapie Antigen Test	
FASCIIOSE (Douve)	Sérologie individuelle	série < 10	10,5	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			

FIEVRE CATARRHALE OVINE	Sérologie individuelle	série < 10	10,5	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur IdVet*	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			
FIEVRE Q	Sérologie individuelle	série < 10	10,5 *	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			
HYPODERMOSE	Sérologie individuelle	Par prélèvement	6,8	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique IdVet ( Id Screen hypodermosis indirect)*	
	Sérologie de mélanges	série ≥ 10	-10%			
		Mélange de 10 maxi	6,8 + 3,5			
IBR ANTICORPS TOTAUX	Sérologie individuelle	Par prélèvement	6,3	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique Idexx (Idexx IBR Individual Ab Test)*	
		série ≥ 10	-10%			
	Sérologie de mélanges	Mélange de 10 maxi	6,3 + 3,5		ELISA Selon notice technique Idexx (Idexx IBR Pool Ab Test)*	
		série ≥ 10 pools	-10%			
IBR ANTICORPS anti-gB	Sérologie individuelle	Par prélèvement	6,80	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique Idexx (Idexx IBR gB X3)*	
		série ≥ 10	-10%			
IBR ANTICORPS anti-gE	Sérologie individuelle	Par prélèvement	7,8	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique Idexx (Idexx IBR gE)*	
		série ≥ 10	-10%			
LEUCOSE	Sérologie individuelle	Par prélèvement	7,30	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique Idexx (Idexx BLV antibody test kit)*	
		série ≥ 10	-10%			
	Sérologie de mélanges	Mélange de 10 maxi	7,30 + 3,5			
		série ≥ 10 pools	-10%			
MYCOPLASMA BOVIS	Sérologie individuelle	Par prélèvement	10,5	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique BioX	
		série ≥ 10	-10%			
NEOSPOROSE	Sérologie individuelle	série < 10	10,50	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			
	PCR	individuelle	De 2 à 9	34,50	Encéphale fœtus	Recherche ADN par amplification
			De 10 à 19	-20%		
Plus de 20			-30%			
PARATUBERCULOSE	Sérologie individuelle	série < 10	10,5	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur	
		De 10 à 49	-20%			
		De 50 à 99	-25%			
		Plus de 100	-30%			

<b>(FIEVRE Q - CHLAMYDIOSE) + NEOSPOROSE</b>	<b>Sérologie individuelle</b>	série < 10	<b>28,5</b>	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur idvet
		De 10 à 49	-20%		
		De 50 à 99	-25%		
		Plus de 100	-30%		
<b>(FIEVRE Q - CHLAMYDIOSE) + NEOSPOROSE + BVD Ac</b>	<b>Sérologie individuelle</b>	série < 10	<b>35</b>	Sang sur tube sec	ELISA Selon notice technique fournisseur
		De 10 à 49	-20%		
		De 50 à 99	-25%		
		Plus de 100	-30%		
<b>Note</b>	« Le résultat d'un test effectué sur un mélange d'échantillons biologiques peut parfois ne pas être en totale concordance avec le résultat qui aurait été obtenu si chaque échantillon dudit mélange avait été testé individuellement »				

**DOMAINE SÉROLOGIE  
ANALYSES SUR PORCINS**

PATHOLOGIE	Détails		Tarif HT	Matrice à transmettre pour analyses	Méthode Accréditation COFRAC
<b>Actinobacillus</b> (APPX IV)	SEROLOGIE individuelle	série < 10	<b>12,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique fournisseur réactif
		série ≥ 10	-20%		
<b>Actinobacillus</b> (APP S)	SEROLOGIE individuelle	série < 10	<b>12,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique fournisseur réactif
		série ≥ 10	-20%		
<b>Actinobacillus</b> APP 1- 9- 11 APP 2 APP 4 -7 APP 3 - 6 - 8 APP 5a - 5b APP 10 APP 12	SEROLOGIE individuelle	série < 10   1 valence	<b>12,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique fournisseur réactif
		série ≥ 10   1 valence	-20%		
		2 valences	-5%		
		3 valences	-10%		
		4 valences	-15%		
		5 valences	-20%		
		6 -7 valences	-25%		
<b>Aujeszky GB</b>	SEROLOGIE individuelle	série < 10	<b>7</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique IdVet (IDscreen Auj gB competition)*
		série ≥ 10	-10%		
	SEROLOGIE de mélanges	Mélange de 5 maxi	<b>7 + 3,5</b>		
		série ≥ 10 pools	-10%		
	SEROLOGIE individuelle	série < 10	<b>9</b>	Buvards W1 & W3	ELISA selon notice technique IdVet (IDscreen Auj gB competition)
		série ≥ 10	-10%		
SEROLOGIE de mélanges	Mélange de 5 maxi	<b>9 + 3,5</b>			
	série ≥ 10 pools	-10%			
<b>Aujeszky GE</b>	SEROLOGIE individuelle	série < 10	<b>12,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique fournisseur réactif
		De 10 à 49	-20%		
		De 50 à 99	-25%		
		Plus de 100	-30%		
<b>Grippe (Influenza A)</b>	SEROLOGIE individuelle	série < 10	<b>10,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique fournisseur réactif
		De 10 à 49	-20%		
		De 50 à 99	-25%		
		Plus de 100	-30%		
<b>Mycoplasma hyopneumoniae</b>	SEROLOGIE individuelle	série < 10	<b>10,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique fournisseur réactif
		De 10 à 49	-20%		
		De 50 à 99	-25%		
		Plus de 100	-30%		
<b>Parvovirose</b>	SEROLOGIE individuelle	série < 10	<b>12,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique fournisseur réactif
		De 10 à 49	-20%		
		De 50 à 99	-25%		
		Plus de 100	-30%		
		Plus de 100	-30%		

<b>PPC</b> <b>Peste porcine classique</b>	<b>SEROLOGIE individuelle</b>	série < 10	<b>10,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA selon notice technique fournisseur réactif *
		De 10 à 49	-20%		
		De 50 à 99	-25%		
		Plus de 100	-30%		
<b>SDRP</b>	<b>SEROLOGIE individuelle</b>	série < 10	<b>10,5</b>	Sang sur tube sec ou sérum	ELISA par méthode interne selon notice technique Idexx *
		De 10 à 49	-20%		
		De 50 à 99	-25%		
		Plus de 100	-30%		
	<b>SEROLOGIE de mélanges</b>	Mélange de 5 maxi	<b>10,5 + 3,5</b>		ELISA par méthode interne selon notice technique Idexx
		série ≥ 10 pools	-10%		
		De 2 à 9	-20%		
		De 10 à 19	-25%		
	<b>SEROLOGIE individuelle</b>	Plus de 20	-30%	Buvards W3	
		série < 10	<b>12,5</b>		
	<b>SEROLOGIE de mélanges</b>	série ≥ 10	-10%		
		Mélange de 5 maxi	<b>12,5 + 3,5</b>		
		série ≥ 10 pools	-10%		
	<b>Note</b>	« Le résultat d'un test effectué sur un mélange d'échantillons biologiques peut parfois ne pas être en totale concordance avec le résultat qui aurait été obtenu si chaque échantillon dudit mélange avait été testé individuellement »			

**DOMAINE SEROLOGIE  
ANALYSES SUR VOLAILLES**

<b>PATHOLOGIE</b>	Cellule technique	Spécifications	Matrice à transmettre pour analyses	Tarif HT	Méthode	Accréditation COFRAC
<b>MYCOPLASMA GALLISEPTICUM</b> <b>MG</b>	Sérologie individuelle	Par prélèvement	Sérum ou sang sur tube sec	<b>0,85</b>	Agglutination rapide sur lame selon <i>NFU 47-012</i>	A
<b>MYCOPLASMA SYNOVIAE</b> <b>MS</b>	Sérologie individuelle	Par prélèvement	Sérum ou sang sur tube sec	<b>1,3</b>	Agglutination rapide sur lame selon <i>NFU 47-012</i>	A
<b>MYCOPLASMA GALLISEPTICUM</b> + <b>MYCOPLASMA SYNOVIAE</b>  <b>MG+MS</b>	Sérologie individuelle	Par prélèvement	Sérum ou sang sur tube sec	<b>1,9</b>	Agglutination rapide sur lame selon <i>NFU 47-012</i>	A
<b>PULLOROSE</b> <b>Pull</b>	Sérologie individuelle	Par prélèvement	Sérum ou sang sur tube sec	<b>0,27</b>	Séroagglutination rapide Selon <i>NF U 47.034</i>	A
<b>PULLOROSE</b> + <b>M. GALLISEPTICUM</b> <b>Pull + MG</b>	Sérologie	Par prélèvement	Sérum ou sang sur tube sec	<b>1,05</b>	Agglutination rapide sur lame selon <i>NFU 47-012 et NF U 47.034</i>	A
<b>PULLOROSE</b> + <b>M. GALLISEPTICUM</b> + <b>M. SYNOVIAE</b> <b>MG + MS + Pull</b>	Sérologie	Par prélèvement	Sérum ou sang sur tube sec	<b>2</b>	Agglutination rapide sur lame selon <i>NFU 47-012 et NF U 47.034</i>	A

## AUTRES PRESTATIONS

		Tarif €HT
Frais de dossier		<b>Minimum de perception : 15 € HT</b>
Frais d'expédition de prélèvements	Poids < 1 kg , envoi colissimo, incluant frais d'emballage	15
	Via TNT « priorité » , livraison sous 24 H	<b>Selon tarif transporteur</b>
Revivification d'une souche bactérienne conservée		10
Frais de transport pour collecte d'échantillons		<b>A convenir avec le LDP</b>
Conservation souche (1 an) à -80°C – Demande spécifique		2
Conservation sérothèque (1an) – Demande spécifique		1
Conservation organe en congélation (1an) – Demande spécifique		1
Fourniture de consommables		<b>Prix catalogue x 1,3</b>
Prêt salle autopsie		150
Prêt salle de réunion		80

## ANALYSES UNITAIRES DE MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE

Analyses et détails		Matrices	Tarif HT	Méthode	Accréditation
Préparation d'échantillon		Tarifs HT			
		cas général	9,45 €		
		Cas particuliers (beurre, coquillage, œufs et surfaces de carcasses)	15,75 €		
Anaérobies Sulfito-Réducteurs	Dénombrement	Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	12,60 €	NF V08-061	
Bactéries sporulées mésophiles aérobies /g	Dénombrement		13,65 €	Méthode interne	
Bactéries sporulées mésophiles anaérobies /g	Dénombrement		13,65 €	Méthode interne	
Bactéries sporulées thermophiles aérobies /g	Dénombrement		13,65 €	Méthode interne	
Bactéries sporulées thermophiles anaérobies /g	Dénombrement		13,65 €	Méthode interne	
Bacillus cereus présomptifs	Dénombrement		21,00 €	NF EN ISO 7932	A
Campylobacter thermotolérants	Dénombrement	Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	26,25 €	NF ISO 10272-2	
	Dénombrement moins 10/g		52,50 €	NF ISO 10272-2	
Clostridium perfringens	Dénombrement	Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	15,75 €	NF EN ISO 7937	A
Coliformes à 30°C	Dénombrement		12,60 €	NF V08.050	
Coliformes à 44°C	Dénombrement		12,60 €	NF V08.060	
E. coli	Dénombrement	Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	24,15 €	NF EN ISO 16649-2	A
		Tous produits d'alimentation humaine	12,60 €	BRD 07/01-07/90 Rapid E. coli 2	A
Entérobactéries présumées	Dénombrement	Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	8,61 €	NFV 08.054	A
Entérotoxines staphylococciques SEA à SEE	Recherche	Produits destinés à la consommation humaine	85,00 €	NF EN ISO 19020 Kit RIDASCREEN SET TOTAL	A
Lactiques (bactéries)	Dénombrement	Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale et	15,75 €	NF ISO 15214	
Lactiques (Flore)	Dénombrement		25,20 €	Méthode interne	

Germes aérobies mésophiles totaux	Dénombrement	échantillons de l'environnement	6,41 €	NF EN ISO 4833-1	A
Germes mésophiles non lactiques	Dénombrement		12,60 €	Méthode interne	
Levures et moisissures	Dénombrement		12,81 €	NF V08-059	
Listeria monocytogenes	Recherche	Produits destinés à la consommation humaine, à l'alimentation animale, aux échantillons de l'environnement de production et de distribution des aliments	65,10 €	NF EN ISO 11290-1	A
			31,50 €	BKR 23/02-11/02 Compass LISTERIA AGAR	A
	Dénombrement		26,25 €	NF EN ISO 11290-2	A
	Dénombrement moins 10/g		52,50 €	NF EN ISO 11290-2	A
Pseudomonas	Dénombrement		25,20 €	Méthode rapide	
Salmonella spp	Recherche	Produits destinés à la consommation humaine, à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agroalimentaire	32,03 €	NF EN ISO 6579-1	A
			Tous produits d'alimentation animale et humaine et prélèvements d'environnement (hors environnement d'élevage)	14,70 €	UNI 03/06-12/07 Salmonella Précis
	Identification		Inclus		
Staphylocoques à coagulase positive	Dénombrement	Produits destinés à la consommation humaine, à l'alimentation animale, aux échantillons de l'environnement de production et de distribution des aliments	13,65 €	NF EN ISO 6888-1ou -2	A
	Dénombrement moins 10/g		27,30 €		
Staphylocoques (après enrichissement)	Recherche			16,80 €	Méthode interne
Spores d'Anaérobies S.R.	Dénombrement	Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	13,65 €	Méthode interne	
Estimation de la flore totale de surface par count tact PCA (fourniture de boîte, incubation et lecture) par boîte		Surfaces de travail, outils...	6,51 €	Méthode interne	
Estimation de la flore entérobactéries de surface par count tact VRBG (fourniture de boîte, incubation et lecture) par boîte		Surfaces de travail, outils...	6,51 €	Méthode interne	

Estimation de la flore bactérienne de surface par bilames (fourniture de boîte, incubation et lecture) par bilame	Surfaces de travail, outils...	7,88 €	Méthode interne	
Recherche de levures, moisissures ou de germes aérobies (fourniture de boîte, incubation et lecture) <ul style="list-style-type: none"> <li>par boîte par gélose glucosé chloramphénicol (levures, moisissures)</li> <li>par boîte PCA (germes mésophiles totaux)</li> </ul>			Méthode interne	
		15,44 €		
		9,03 €		
Recherche de salmonelle sur une surface par chiffonnettes ou écouvillonnage (fournitures incluses)	Surfaces de travail, outils	24,15 €	Salmonella Précis	
Recherche de Listeria monocytogenes par chiffonnettes ou écouvillonnage (fournitures incluses).	Surfaces de travail, outils	35,91 €	Compass	
			Listeria Agar	
Préparation chimique	Eaux d'alimentation	9,45 €		
Préparation pour analyse microbiologique	Eaux d'alimentation	9,45 €		
Préparation pour analyse chimique et microbiologique	Eaux d'alimentation	17,85 €		
Salmonelle dans une eau dans 1L selon NF EN ISO 19250	Eaux d'alimentation	26,25 €		
Salmonelle dans une eau dans 5 L NF EN ISO 19250	Eaux d'alimentation	42,00 €		
Coliformes 37°C selon NF EN ISO 9308-1	Eaux d'alimentation	11,55 €		
E.coli selon NF EN ISO 9308-1	Eaux d'alimentation	11,55 €		
Enterocoques selon NF EN ISO 7899-2	Eaux d'alimentation	11,55 €		
Staphylocoques à coagulase positive selon XPT 90-412	Eaux d'alimentation	9,56 €		
Anaérobies sulfito-réductrices selon T90-417	Eaux d'alimentation	15,75 €		
Nitrites	Eaux d'alimentation	9,87 €		
Nitrates	Eaux d'alimentation	9,87 €		
Ammonium	Eaux d'alimentation	9,87 €		
pH	Eaux d'alimentation	7,98 €		
Dureté	Eaux d'alimentation	9,87 €		

**ANALYSES UNITAIRES DE MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE**  
**(Tarifs appliqués dans le cadre des PSPC)**

Matrice de base	Matrices analytiques	Caractéristique recherchée ou mesurée	Tarif HT	Méthode	Accréditation COFRAC
Lait	Lait cru entier	AINS	178,50 €	LC-MS-MS – LMV/10/01	A
	Lait cru entier	Antibiotiques	24,15 €	Diffusion en tube - DELVOTEST T	A
	Lait cru entier	Benzimidazoles et anthelminthiques	220,50 €	LCMSMS – ANSES/LMV/15/02	A
	Lait cru entier	Antibiotiques + aminosides	262,50 €	LC-MS-MS LMV/16/02 + LMV/16/01	
	Lait cru entier	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01	A
Lapins	Muscle	AINS	178,50 €	LC-MS-MS – LMV/10/01	A
	Muscle	Antibiotiques	36,75 €	Premitest suivi en cas de suspicion de la méthode des 4 boîtes	A
	Muscle	Anticoccidiens	178,50 €	LC-MS-MS –LMV/08/01	A
	Muscle	Benzimidazoles et anthelminthiques	220,50 €	LCMSMS - ANSES/LMV/15/02	A
	Poumon	Béta-agonistes et stanzolol	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/A-T.1	A
	Muscle	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01	A
	Foie + Muscle	Plomb et Cadmium	256,20 €	SAA - ANSES CIME 02	A
	Muscle	Nitroimidazoles	194,25 €	LC-MS-MS – LMV/04/01	A
Œufs	Œufs	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01	A
	Œufs	Nitroimidazoles	194,25 €	LC-MS-MS – LMV/04/01	A
	Œufs	Anticoccidiens	178,50 €	LC-MS-MS –LMV/08/01	A
Gibiers	Muscle	AINS	178,50 €	LC-MS-MS – LMV/10/01	A
	Muscle	Antibiotiques	36,75 €	Premitest suivi en cas de suspicion de la méthode des 4 boîtes	A
	Muscle	Anticoccidiens	178,50 €	LC-MS-MS –LMV/08/01	A
	Poumons	Béta-agonistes et stanzolol	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/A-T.1	A
	Muscle	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01	A
	Muscle	Plomb et Cadmium	128,10 €	SAA - ANSES CIME 02	A
	Foie + Muscle	Plomb et Cadmium	256,20 €	SAA - ANSES CIME 02	A
	Muscle	Nitroimidazoles	194,25 €	LC-MS-MS – LMV/04/01	A
	Muscle	Benzimidazoles et anthelminthiques	220,50 €	LCMSMS - ANSES/LMV/15/02	A
Produits d'aquaculture	Chair de poisson	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01	A
	Chair de poisson	Antibiotiques	262,50 €	LC-MS-MS LMV/16/02	A
Volailles	Muscle	Antibiotiques	36,75 €	Premitest suivi en cas de suspicion de la méthode des 4 boîtes	A
	Muscle	Antibiotiques + aminosides	262,50 €	LC-MS-MS LMV/16/02 + LMV/16/01	A
	Muscle	Anticoccidiens	178,50 €	LC-MS-MS –LMV/08/01	A
	Muscle	AINS	178,50 €	LC-MS-MS – LMV/10/01	A
	Muscle ou eau de boisson	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01	A
	Muscle	Benzimidazoles et anthelminthiques	220,50 €	LCMSMS - ANSES/LMV/15/02	A
	Foie	Plomb et Cadmium	128,10 €	SAA - ANSES CIME 02	A
Muscle	Plomb et Cadmium	128,10 €	SAA - ANSES CIME 02	A	

	Aliment	Bêta-Agonistes	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/A-AL.1	A
	Poumon	Bêta-agonistes et stanzolol	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/A-T.1	A
	Muscle ou aliment	Nitroimidazoles	194,25 €	LC-MS-MS – LMV/04/01	A
Animaux de boucherie	Muscle	Antibiotiques	36,75 €	Premitest suivi en cas de suspicion de la méthode des 4 boîtes	A
	Muscle	Antibiotiques + aminosides	262,50 €	LC-MS-MS LMV/16/02 + LMV/16/01	A
	Muscle (bovins, porcins)	Anticoccidiens	178,50 €	LC-MS-MS –LMV/08/01	A
	Muscle	Benzimidazoles et anthelminthiques	220,50 €	LCMSMS - ANSES/LMV/15/02	A
	Muscle	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01	A
	Urine	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01 (LMV/07/01)	A
	Muscle	Plomb et Cadmium	128,10 €	SAA - ANSES CIME 02	A
	Aliment ou eau	Bêta-Agonistes	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/A-AL.1	A
	Poils	Bêta-Agonistes et stanzolol	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/A-P.1	A
	Urine	Bêta-Agonistes et stanzolol	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/A-U.1	A
	Poumon + rétine	Bêta-agonistes et stanzolol (hors rétine)	420,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/A-T.1 + LABERCA/A-R.1	A
	Poils	Esters de stéroïdes	231,00 €	LC-MS-MS LABERCA/eS-p-LC.2	A
	Muscle ou foie	Glucocorticoïdes	199,50 €	LC-MS-MS – LABERCA/C-t.1	A
	Aliments	Thyréostatiques	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/T-a.1	A
	Urine	Thyréostatiques	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/T-u.1	A
	Tissus	Thyréostatiques	210,00 €	LC-MS-MS – LABERCA/T-t.2	A
	Eau de boisson	Chloramphénicol	162,75 €	LCMSMS – LMV/06/01	A
	Muscle	AINS	178,50 €	LC-MS-MS – LMV/10/01	A
	Muscle ou aliment	Nitroimidazoles	194,25 €	LC-MS-MS – LMV/04/01	A

AUTRES ANALYSES UNITAIRES DE CHIMIE		Tarif HT
Préparation échantillon pour analyse chimique		10,50 €
Poids net ou poids net égoutté		11,97 €
Humidité ou matière sèche		8,40 €
pH d'une solution		7,98 €
pH après pressage ou mise en solution		7,98 €
pH après centrifugation		7,98 €
Chlorures exprimés en NaCl par potentiomètre		24,15 €
Matière sèche non grasse d'un beurre		20,90 €
Acidité exprimée en A. Oléique(beurre)		24,15 €
Phosphatase (analyse qualitative)		18,90 €